

Crèche intercommunale

Le groupe de travail sur la crèche d'Avignonet a validé l'installation d'un nouveau bâtiment par la communauté de communes derrière l'ancien magasin Créadis.

Les pré-études devraient se terminer d'ici l'été et le lancement d'une consultation pour choisir un architecte à l'automne, les travaux pouvant commencer en 2026.

Travaux EDF

EDF nous informe de gros travaux à venir sur le réseau du bas de la commune **du 22 août au 31 août 2025**.

Pour assurer l'alimentation en électricité des habitations de cette zone, 5 groupes électrogènes seront mis en place à proximité des transformateurs existants (voir plan ci-dessous)

À noter dans vos agendas

Le prochain **conseil municipal** aura lieu
mardi 27 mai à 20h30

La célébration de l'armistice de la seconde guerre mondiale aura lieu
jeudi 8 mai à 10h
au monument aux morts de Sinard-Avignonet.
Le départ du cortège se fera devant la mairie.



L'association Vignes et Vergers du Mas d'Avignonet proposera une soirée conviviale aux vignes du Mas

vendredi 4 juillet
autour d'un buffet partagé.
(Flyer à venir)



100...
Voici le 100^e numéro de notre bulletin municipal. Depuis 17 ans, il a relayé les petites et grandes nouvelles de notre commune, contribuant à tisser ce lien précieux entre les élus et les habitants.

Depuis ce premier numéro paru en 2008, notre village a cheminé. Certains d'entre nous sont partis, mais ils demeurent présents dans nos mémoires. D'autres sont arrivés, insufflant une nouvelle énergie à notre communauté, comme en témoigne notre école, toujours aussi dynamique.

À l'époque, certains redoutaient que l'arrivée de l'autoroute ne transforme notre village en cité-dortoir, comme tant d'autres autour des métropoles. Mais grâce à une politique d'urbanisation maîtrisée et à l'engagement de ses habitants, Avignonet a su préserver son âme tout en évoluant avec son temps.

Le monde change et nous devons, nous aussi, continuer à nous adapter. Cependant, il

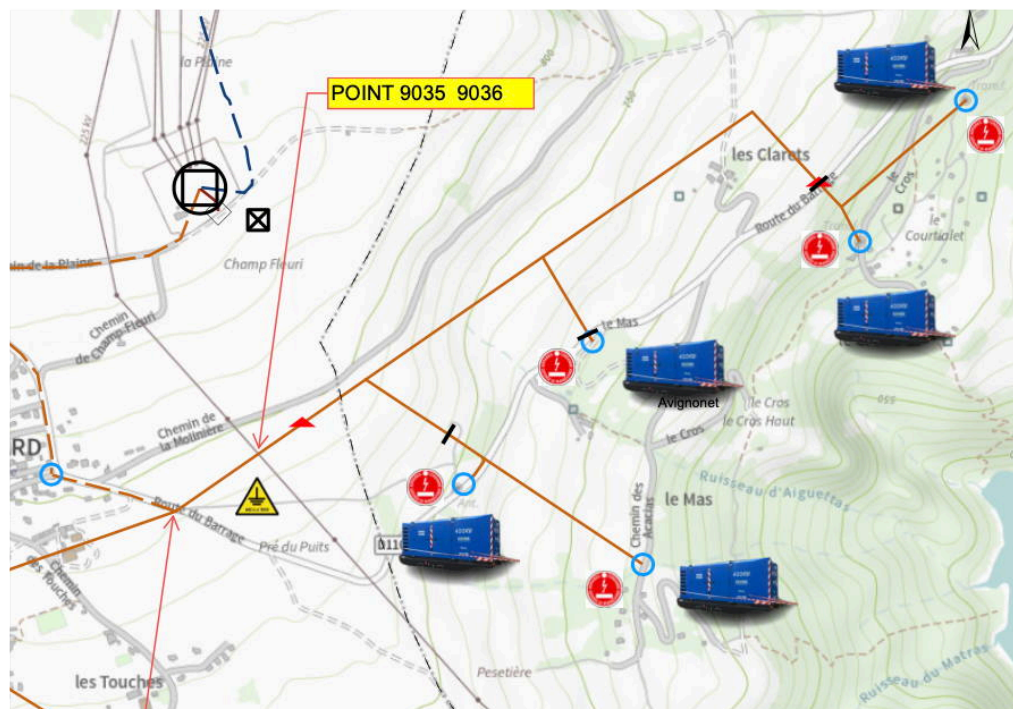
est tout aussi essentiel de cultiver nos racines. C'est tout le sens de l'exposition permanente que le groupe de travail sur le patrimoine va prochainement installer à l'entrée de la mairie.

Il ne s'agit pas de céder à la nostalgie ou de figer le passé dans une image idéalisée mais si notre village est aujourd'hui un lieu où il fait bon vivre, c'est avant tout grâce à celles et ceux qui l'ont façonné avec soin, génération après génération.

Nous sommes désormais les dépositaires de cet héritage. À nous de le transmettre, fidèles à son esprit tout en l'ancrant dans le monde de demain.

Alors, à quoi ressemblera Avignonet dans 17 ans, au moment d'un éventuel numéro 200 ? Nul ne peut le dire avec certitude. Mais une chose est sûre : cet avenir est entre nos mains. Et chacun, à sa manière, peut y contribuer.

Jérôme Fauconnier



Mairie d'Avignonet - IPNS
Téléphone : 04 76 34 06 72

mail : avignonet.mairie@wanadoo.fr
[https : www.avignonet38.fr](https://www.avignonet38.fr)

Les comptes 2024 et le budget 2025

Chaque année, vers le mois de mars, le conseil municipal vote les comptes administratifs de l'année précédente et le budget prévisionnel de l'année en cours.

Le budget de la commune est séparé en deux grandes sections distinctes : le **fonctionnement** et l'**investissement**.

Les chiffres de ces deux sections vous sont présentés sur une page spéciale de ce bulletin.

On peut noter :

- Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 2,9% en 2024.

- Les dépenses prévues en 2025 (budget primitif) sont un peu supérieures à celles réalisées en 2024, et les recettes prévues un peu inférieures à celles réalisées car le budget est élaboré avec prudence.

- Mis à part les subventions et les emprunts, les seules recettes pour investir proviennent de la section de fonctionnement à travers les amortissements et l'excédent. Si la commune veut investir, il faut donc qu'elle dégage un résultat positif en fonctionnement. Ce résultat est de +82 721€ en 2024 (contre +40 694€ en 2023).

- la forte augmentation des cotisations retraite du personnel, l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés et l'effet de l'inflation ont un impact fort sur l'évolution de nos dépenses.

- La commune continue à investir pour diminuer ses dépenses d'énergie grâce à des travaux de rénovation énergétique et à une installation photovoltaïque.

La commune ne dispose plus de dotations de l'État depuis 2016 et ses seules marges de manœuvre sont, d'une part les économies de fonctionnement, et d'autre part les taxes sur le foncier et les loyers de

bâtiments communaux. De plus, dans le cadre des mesures pour limiter le déficit de l'État, c'est 6000€ qui seront ponctionnés cette année sur le budget 2025.

Nous perdons cette année le loyer d'un bâtiment d'activités, qui va être rénové. Une fois ce bâtiment rénové, nous pourrions y déménager l'activité de judo et mettre à la location l'ancien magasin Créadis qui l'accueillait. Un emprunt est prévu pour équilibrer le budget 2025 pour cette rénovation, mais l'essentiel des travaux devant avoir lieu en 2026, il ne sera probablement pas nécessaire d'y recourir en 2025.

En vue des investissements à venir, le conseil municipal a décidé d'une augmentation annuelle modérée (+0,5%) de la taxe sur le foncier bâti.

Travaux communaux Chemin des Bétons

Les travaux du chemin des Bétons ont été réalisés début avril.

Ils permettent désormais de circuler dans de bonnes conditions.

Ces travaux sont réalisés en fonds de concours avec Saint-Martin-de-la-Cluze et sont subventionnés à 30% par le Département.



Panneaux solaires

L'installation des panneaux solaires sur le hangar communal occupé aujourd'hui par un garage devrait avoir lieu avant l'été.

Ainsi, la commune pourrait commencer à consommer son électricité dans quelques mois pour tous ses bâtiments, grâce à un contrat d'autoconsommation collective.

Protection de la salle de cantine

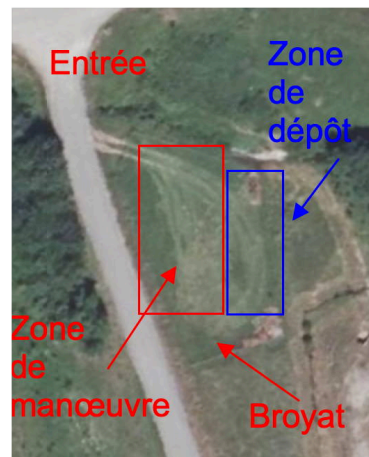
Des claustras ont été fabriqués et installés par l'employé communal pour protéger la cantine scolaire du soleil qui gênait les enfants l'hiver à l'heure du repas.



Traitement des déchets Zone déchets verts

Le broyage des déchets verts sera effectué fin avril et le broyat sera disponible à l'extérieur de la zone de dépôt.

Nous vous invitons à bien déposer vos déchets verts **au fond** de la zone afin de laisser la place pour manoeuvrer avec une remorque.



Nous en profitons pour rappeler que les haies doivent être taillées à l'aplomb des limites de propriété et ne pas dépasser sur la voie publique, notamment sur les voies piétonnes.

Enlèvement des épaves

Ce service est offert gratuitement par la communauté de communes du Trièves.

Pour en bénéficier, rendez-vous avant le 5 mai à l'accueil (300 Chemin Ferrier à Monestier de Clermont) avec la carte grise et le certificat de non gage du véhicule.

Soirée « Textiles éthiques »

La soirée « Textiles éthiques » a été organisée par l'association Loisirs Avignonet Culture et animée par la conférencière Émilie Pouillot-Ferrand.

Les participants ont pu s'informer sur les dérives de l'industrie textile, les ravages sur ses travailleurs et la planète et la nécessité d'aller vers une sobriété vestimentaire.



Course de vélo

Deux randonnées de cyclotourisme sont organisées par leur club les **samedis 7 juin et 14 juin**.

Ces randonnées rassembleront de nombreux cyclistes et passeront par les Marceaux d'Avignonet.

Nous vous invitons à la plus grande prudence ces jours-là.

Les comptes 2024 et le budget 2025

Le fonctionnement

Les dépenses

Charges à caractère général

Prévu 2024 : 157 520€
Réalisé 2024 : 116 178€
Prévu 2025 : 169 330€

Principales différences 2024-2025

- Travaux d'entretien sur le chasse-neige
- Consommation d'énergie stable une fois refacturée la consommation de la crèche
- Augmentation importante des primes d'assurance

Charges de personnel

Prévu 2024 : 157 100€
Réalisé 2024 : 148 802€
Prévu 2025 : 167 000€

Principales différences 2024-2025

- Changement de grade de la secrétaire
- Augmentation importante des cotisations retraite

Autres charges de gestion courante

Prévu 2024 : 97 502€
Réalisé 2024 : 87 910€
Prévu 2025 : 103 907€

Principales différences 2024-2025

- Augmentation des indemnités des élus compensée par une dotation équivalente de l'État

Autres dépenses de fonctionnement

Prévu 2024 : 61 636€
Réalisé 2024 : 20 935€
Prévu 2025 : 76 622€

Principales différences 2024-2025

- Versement de 50 000€ à la section d'investissement pour les travaux à réaliser

Les recettes

Produits des services

Prévu 2024 : 24 750€
Réalisé 2024 : 28 957€
Prévu 2025 : 24 800€

- Principalement le paiement de la cantine scolaire et des portages de repas

Impôts et taxes

Prévu 2024 : 318 317€
Réalisé 2024 : 345 455€
Prévu 2025 : 340 417€

Principales différences 2024-2025

- Augmentation des bases par l'État : +2,7%
- Augmentation de la taxe sur le foncier bâti : +0,5%
- La plus grande partie de ces recettes est due aux compensations des taxes supprimées ou transférées.

Dotations et participations

Prévu 2024 : 39 700€
Réalisé 2024 : 53 573€
Prévu 2025 : 43 850€

Principales différences 2024-2025

- Participation par les autres communes à l'école d'Avignonnet ; participation du Syndicat d'Assainissement

Produits divers

Prévu 2024 : 119 802€
Réalisé 2024 : 27 322€
Prévu 2025 : 177 098€

Principales différences 2024-2025

- On trouve ici l'excédent cumulé (fonds de roulement de la commune) qui passe de 103 326€ fin 2023 à 157 173€ fin 2024.

L'investissement

Les investissements possibles

(378 008€)

DONT :

Voirie

- Travaux de voirie les Bétons : 41 400€
- Éclairage public des Marceaux : 6 000€
- Réfection des chemins : 33 600€

Bâtiments communaux

- Bâtiments artisanaux : 5 400€
- Radiateurs école : 14 400€
- Fenêtres école : 38 640€
- Relampage mairie-école : 5 400€
- Panneau affichage : 1020€
- Panneaux solaires : 45 600€

Divers

- Matériel informatique école : 1 260€
- Outillage : 3720€
- Reliure des archives : 720€
- Travaux cimetièrre : 6 600€
- Extincteurs : 720€
- Changement illuminations : 5 040€

Autres dépenses

- Remboursement emprunt : 33 550€

Les recettes attendues

(386 662€)

DONT :

- Subventions : 132 200€
- Fonds de compensation TVA, taxe d'aménagement : 30 400€
- Amortissements : 16 922€
- Virement de la section de fonctionnement : 80 986€
- Vente terrain crèche : 10 000€
- Emprunt : 70 000€
- Excédent investissement 2026 : 46 153€

Les taux d'imposition à Avignonnet

Foncier bâti :

29,29%

Foncier non bâti :

37,08%

Taxe habitation

(pour résidents secondaires) :

4,57%

Les taux de foncier bâti des communes proches vont de 35,23% à 45,32%